



Rachat véhicule par héritier

Par **sylvie30**, le **10/09/2020 à 19:42**

Bonjour,rnrnMon père est décédé il y a 5 ans. Lors de la succession, il y avait dans le patrimoine une voiture que ma mère a conservé et elle a mis la carte grise à son nom (carte grise qui était aux deux noms). Mon frère, qui est un ayant droit comme moi, voudrait lui racheter cette voiture. Y a-t'il des démarches particulières vu qu'elle fait partie du patrimoine ?rnrnMerci et bien cordialement.

Par **Tisuisse**, le **11/09/2020 à 08:52**

Bonjour,rnrnCette voiture ayant été rachetée par votre mère lui appartient à 100 %, elle fait donc ce qu'elle veut. Il suffit de faire les formalités obligatoires comme toute cession à qui que ce soit, d'un véhicule.

Par **sylvie30**, le **11/09/2020 à 09:19**

bonjour, rnrnrnelle ne l'a pas rachetée mais juste mis la carte grise à son nom pour pouvoir rouler avec la voiture . Je suis tutrice légale de ma mère et c'est moi qui est fait cette modification .

Par **morobar**, le **11/09/2020 à 17:34**

Bonjour, elle ne l'a pas rachetée mais juste mis la carte grise à son nom. Le véhicule a été englobé dans la succession et laissé à votre mère avec l'accord des héritiers.

Par Tisuisse, le 11/09/2020 à 17:43

@ SYLVIE30? Vous avez la réponse également dans mon message précédent : ***Il suffit de faire les formalités obligatoires comme toute cession à qui que ce soit, d'un véhicule.***